

le cnam

Réseau Cnam

Etats financiers combinés

31 décembre 2020

Conservatoire National des Arts et Métiers
292 Rue Saint-Martin
75003 Paris

Table des matières

1	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam	4
1.1	Compte de résultat combiné	4
1.2	Bilan combiné	5
1.3	Tableau des flux de trésorerie combiné	6
1.4	Etat des variations des fonds propres combinés	7
2	Principes et méthodes de combinaison	8
2.1	Information relative au Réseau Cnam	8
2.2	Référentiel comptable	8
2.3	Date de clôture	8
2.4	Modalités de combinaison	8
2.5	Jugements et estimations de la direction du Réseau	9
2.6	Conversion des comptes exprimés en devises	9
2.7	Transactions en devises	9
2.8	Elimination des opérations internes au Réseau	9
2.9	Impôts différés	9
2.10	Comparabilité des comptes et changement de méthode	9
3	Principales méthodes comptables du Réseau Cnam	11
3.1	Immobilisations incorporelles	11
3.2	Frais de recherche et développement	11
3.3	Immobilisations corporelles	11
3.4	Immobilisations financières	12
3.5	Evaluation des créances et dettes	12
3.6	Valeurs mobilières de placement	12
3.7	Fonds propres	12
3.8	Provisions pour risques et charges	13
3.9	Engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.10	Impôts et taxes	14
3.11	Opérations pluriannuelles	14
3.12	Subventions	14
4	Evénements significatifs	15
4.1	Evolution des activités du Réseau	15
4.2	Faits marquants	15
5	Périmètre de combinaison	16
5.1	Les fondements du périmètre de combinaison	16
5.2	Centres non retenus dans le périmètre de combinaison	16
5.3	Entités combinées	17
6	Notes sur les principaux postes du compte de résultat	18
6.1	Chiffre d'affaires	18
6.2	Autres produits d'exploitation	18
6.3	Achats et charges externes	18
6.4	Charges de personnel	18
6.5	Autres charges d'exploitation	19
6.6	Impôts et taxes	19
6.7	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
6.8	Résultat financier	19
6.9	Résultat exceptionnel	20
7	Notes sur les principaux postes du bilan	21
7.1	Immobilisations incorporelles	21
7.2	Immobilisations corporelles	21
7.3	Immobilisations financières	22
7.4	Stocks	22
7.5	Clients et comptes rattachés	22
7.6	Autres créances et comptes de régularisation - actif	22

Réseau Cnam
Etats financiers combinés au 31 décembre 2020

7.7	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	23
7.8	Financements Etat	23
7.9	Provisions pour risques et charges	23
7.10	Emprunts et dettes financières	23
7.11	Fournisseurs et comptes rattachés	24
7.12	Autres dettes et comptes de régularisation - passif	24
7.13	Engagements hors bilan	24
8	Informations détaillées par centre au 31 décembre 2020	26
8.1	Détail du chiffre d'affaires par centre	27
8.2	Compte de résultat par centre	28
	Bilan par centre	30

1 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam

1.1 Compte de résultat combiné

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	6.1	91 924	87 672
Autres produits d'exploitation	6.2	139 838	148 657
Produits d'exploitation		231 762	236 329
Achats et charges externes	6.3	(49 142)	(54 548)
Charges de personnel	6.4	(159 834)	(158 823)
Autres charges d'exploitation	6.5	(4 857)	(5 393)
Impôts et taxes	6.6	(3 087)	(3 207)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	6.7	(9 642)	(8 957)
Charges d'exploitation		(226 562)	(230 928)
Résultat d'exploitation		5 200	5 401
Produits financiers		26	48
Charges financières		(39)	(59)
Reprises financières		3	-
Résultat financier	6.8	(10)	(11)
Résultat courant		5 190	5 390
Produits exceptionnels		1 863	1 755
Charges exceptionnelles		(1 167)	(842)
Résultat exceptionnel	6.9	696	913
Résultat avant impôt		5 886	6 303
Impôts sur le résultat		(4)	(11)
Résultat net de l'ensemble combiné		5 882	6 292

1.2 Bilan combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2020		31/12/2020	31/12/2019
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7.1	12 035	(10 307)	1 728	1 500
Immobilisations corporelles	7.2	396 592	(110 331)	286 261	284 708
Immobilisations financières	7.3	525	-	525	823
Actif immobilisé		409 152	(120 638)	288 514	287 031
Stocks et en-cours	7.4	7	-	7	4
Clients et comptes rattachés	7.5	68 050	(11 606)	56 444	41 411
Autres créances et comptes de régularisation - actif	7.6	27 233	(509)	26 724	18 936
Valeurs mobilières de placement	7.7	4 886	-	4 886	3 123
Disponibilités	7.7	69 485	-	69 485	71 005
Actif circulant		169 661	(12 115)	157 546	134 479
TOTAL ACTIF		578 813	(132 753)	446 060	421 510
Financements de l'actif par l'Etat	7.8			260 904	262 694
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)				10 602	11 814
Financements des actifs par des tiers - Cnam				11 276	11 410
Financements des actifs par des tiers - Autres centres				301	(377)
Fonds propres				283 083	285 541
Réserves				57 320	48 780
Résultat de l'exercice				5 882	6 292
Total Fonds propres et réserves				346 285	340 613
Provisions pour risques et charges	7.9			9 972	9 287
Emprunts et dettes financières	7.10			5 949	2 311
Fournisseurs et comptes rattachés	7.11			19 886	15 454
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	7.12			63 968	53 845
Total Dettes				89 803	71 610
TOTAL PASSIF				446 060	421 510

1.3 Tableau des flux de trésorerie combiné

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble combiné	5 882	6 292
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	10 063	12 823
- Plus ou moins values de cession d'immobilisations	10	60
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations de stock	(3)	-
- Variations des dettes et créances d'exploitation	(6 972)	2 071
<i>dont Variations des créances</i>	(22 272)	(3 123)
<i>dont Variations des dettes</i>	15 300	5 194
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 980	21 246
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(993)	(799)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 576)	(8 185)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(6)	(58)
- Cessions d'immobilisations corporelles	3	10
- Diminution d'immobilisations financières	307	773
- Variation nette des placements court terme	-	200
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(12 265)	(8 059)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Diminution des fonds propres	(1 790)	(4 341)
- Subventions d'investissements reçues	1 781	228
- Augmentation des emprunts	2 180	1 181
- Remboursement des emprunts	(102)	(358)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	2 069	(3 290)
VARIATION DE TRESORERIE		
	(1 216)	9 892
Trésorerie à l'ouverture	73 861	63 969
Trésorerie à la clôture	72 645	73 861
Disponibilités		
Disponibilités	69 485	71 005
Valeurs mobilières de placement	4 886	3 123
Concours bancaires courants	(1 723)	(264)
Intérêts courus non échus	(3)	(3)
Total	72 645	73 861

1.4 Etat des variations des fonds propres combinés

<i>En milliers d'euros</i>	Fonds propres	Résultat de l'exercice	Réserves de combinaison	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2018	291 033	2 035	44 691	337 759
Affectation du résultat		(2 035)	2 035	
Financements nets de l'actif par l'Etat	(4 341)			(4 341)
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux			1 383	1 383
Résultat de l'exercice		6 292		6 292
Impact des retraitements de consolidation de 2018 sur les réserves			(360)	(360)
Impact des retraitements de consolidation de 2019 sur les réserves	(370)		1 845	1 475
Reclassements	814		(814)	
Situation au 31/12/2019	285 541	6 292	48 780	340 612
Affectation du résultat		(6 292)	6 292	
Financements nets de l'actif par l'Etat	(1 790)			(1 790)
Régularisation des à-nouveaux			1 427	1 427
Résultat de l'exercice		5 882		5 882
Impact des retraitements de consolidation de 2019 sur les réserves			821	821
Impact des retraitements de consolidation de 2020 sur les réserves	543			543
Reclassements	(1 211)			(1 211)
Situation au 31/12/2020	283 083	5 882	57 320	346 285

Les « Régularisations des à-nouveaux » correspondent essentiellement aux impacts des régularisations comptables opérées dans les comptes sociaux de Cnam.

2 Principes et méthodes de combinaison

2.1 Information relative au Réseau Cnam

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il constitue un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Sa mission d'enseignement supérieur et de recherche s'organise autour d'un Réseau national formé de centres régionaux et d'un siège à Paris.

Le Cnam est régi par le décret n°88-413 du 22 avril 1988 ayant pour mission de :

- dispenser des formations qualifiantes et diplômantes à un public majoritairement composé d'adultes suivant des cours du soir,
- mener des recherches scientifiques au sein de ses laboratoires,
- présenter à un public large des collections d'objets techniques, dans le cadre du Musée des arts et métiers.

Les centres régionaux du Cnam sont régis par le décret n°89-108 du 20 février 1989 et sont gérés le plus souvent au travers d'organismes de gestion spécifiques.

Le comportement social, commercial, technique et financier commun crée un lien de combinaison au sens du §61 du CRC 99-02. En conséquence, le Cnam a publié des comptes combinés pour la première fois pour l'exercice 2013.

Des conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux prévoient les modalités d'établissement des comptes combinés, avec le Cnam comme entité combinante.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires en vigueur en France et plus particulièrement le règlement CRC 99-02 du Comité de la réglementation Comptable.

Les comptes annuels des établissements entrant dans le périmètre de combinaison sont arrêtés selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- le PCG 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999, les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce, au nouveau référentiel comptable

constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'instruction comptable commune du 22 décembre 2016 (BOFIP-GCP-17-0003 du 20 janvier 2017) et du plan de comptes commun (en remplacement de l'instruction codificatrice M9-3 applicable aux EPSCP (Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)),

- l'instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 relative aux comptes consolidés des EPN (Etablissements Publics Nationaux).

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

2.3 Date de clôture

Le Cnam clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année, ainsi que la majorité des centres régionaux combinés.

Lorsque la date de clôture d'un centre compris dans le périmètre de combinaison est antérieure de plus de trois mois à la date de clôture des comptes combinés, il est nécessaire d'établir des comptes intermédiaires à la date de clôture.

Ces comptes intermédiaires peuvent être établis en partant des comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels du centre concerné et la date de clôture des comptes combinés.

2.4 Modalités de combinaison

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différents centres compris dans le périmètre, après retraitements d'harmonisation et reclassements.

Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans impact sur le résultat d'ensemble.

Entrent dans le périmètre de combinaison du Réseau Cnam les centres avec lesquels le Cnam a obtenu un engagement portant sur la combinaison.

La valeur d'entrée des actifs et passifs à retenir pour ces entités combinées est égale à leur valeur nette comptable à la date d'entrée dans le périmètre de combinaison, retraitée aux normes comptables du Réseau.

Au 31 décembre 2020 tous les centres sont intégrés dans le réseau Cnam par la méthode de combinaison.

Le périmètre de combinaison est détaillé en paragraphe 5.3.

2.5 Jugements et estimations de la direction du Réseau

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par le Réseau pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles,
- l'évaluation des dépréciations des actifs à comptabiliser,
- l'évaluation des produits constatés d'avance,
- l'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges liées aux opérations du Réseau,
- les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Réseau révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Réseau fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

2.6 Conversion des comptes exprimés en devises

La devise d'établissement des comptes combinés du Réseau Cnam est l'Euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Seuls les Centres Polynésie et Nouvelle Calédonie établissent leurs comptes selon une devise différente (le Franc des Collectivités Françaises du Pacifique, CFP). La parité étant fixe avec l'euro, le bilan et le compte de résultat ont été convertis en retenant la parité de 1 euro = 119,58 francs CFP.

2.7 Transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture.

Les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises sont enregistrés en résultat financier au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

2.8 Elimination des opérations internes au Réseau

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les centres du Réseau Cnam sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des créances détenues sur les entités combinées sont réintégrées dans les fonds propres combinés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les autres flux internes au Réseau concernent les opérations affectant les comptes de bilan (dettes et créances) et de résultat (refacturations, charges à payer et factures non parvenues, etc.).

2.9 Impôts différés

Le Réseau Cnam ne constate aucun impôt différé, dans la mesure où ses activités ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

2.10 Comparabilité des comptes et changement de méthode

2.10.1 Méthode de dépréciation

Pour l'entité Cnam, depuis 2018, le calcul des dépréciations des créances a été modifié dans le sens d'une approche prudentielle.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de non recouvrement.

Le risque de non recouvrement est examiné au cas par cas, pour tenir compte de la particularité de certaines créances ou de certains débiteurs, ou bien calculé par une méthode d'évaluation statistique, le tout, dans une approche prudentielle.

Ainsi :

- Les créances en 411 ne sont pas dépréciées car il n'y a pas de doute apparent sur leur recouvrement ;
- Les créances en 416 sont dépréciées mais en distinguant les créances relatives à des « opérations courantes » montants qui pris individuellement, représentent des créances de montant non significatif, mais qui agrégés, représentent des enjeux financiers réels et significatifs) des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié) ;

les premières sont traitées globalement, les secondes font l'objet d'un traitement et d'un suivi particulier.

En résumé, la valorisation du risque d'irrecouvrabilité sur certaines catégories de créances et/ou de débiteurs résulte :

- D'une analyse statistique pour les créances figurant en 416 avec l'application d'un taux de non-recouvrement des créances figurant au 416 au 31/12/2019 et non encaissées en 2020 ;
- D'une analyse au cas par cas pour les créances relatives à des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié).

. Au total pour l'entité Cnam, le montant des dépréciations passe de 8 023 K€ en 2019 à 8 170 K€ en 2020 (dont 248 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Auvergne Rhône Alpes et 171 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Occitanie).

2.10.2 Retraitements des anciennes ressources affectées : changement de méthode comptable

Les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par l'instruction du

20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles » : opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

Les contrats de recherche antérieurs à l'application de cette nouvelle instruction qui étaient gérés selon la méthode dite des ressources affectées et non encore terminées au 31 décembre 2015 ont été reclassés conformément à l'instruction DGFIP sur les modalités de traitement des conventions de ressources affectées en date du 16 octobre 2015.

2.10.3 Régularisations comptables

Un certain nombre de régularisations ont été apportées au bilan de sortie 2019 et au 31 décembre 2020 de l'entité Cnam :

- Reprises des dépréciations liées aux créances en 2020 (1 329k€)
- Annulation des créances envers des OPCA pour des facturations exigibles (-682k€)
- Correction des factures à établir (-168k€)
- Reprises de financements relatifs à des immobilisations acquises antérieurement et rattachées en 2020 (7k€)

3 Principales méthodes comptables du Réseau Cnam

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et destinés à usage interne.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, soit cinq ans pour les logiciels.

3.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, les critères comptables pour la capitalisation de ces frais n'étant pas remplis. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat.

3.3 Immobilisations corporelles

3.3.1 Biens acquis

Les immobilisations corporelles appartenant au Cnam sont évaluées à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat ainsi que des dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

3.3.2 Biens mis à disposition

- **Au sein du Cnam**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par l'EPSCP sont comptabilisés, conformément à l'instruction du 14 octobre 2013 de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Conformément à l'instruction du 14 octobre 2013, les biens immobiliers remis en dotation par l'Etat ont fait l'objet d'une intégration en 2014 dans le bilan de l'établissement sur la base:

- d'une évaluation de 2011 pour les biens suivants : ESGT, SYNERGIE, GAY LUSSAC, LEVALLOIS et SAINT-ROCH, CCR Pays de la Loire, MONTGOLFIER et SAINT-CYR (terrain en friche). Les montants intégrés représentent pour le bâti 35 996 K€ et pour le non bâti 135 521 K€.

- Et de deux évaluations réalisées en 2013 et 2014 pour les biens suivants : SAINT-MARTIN, LANDY, RESERVES DU MUSEE, IAT et CCR Bretagne. Les montants intégrés représentent pour le bâti 54 200K€ et pour le non bâti 40 401 K€.

Les biens ont été intégrés en 2014.

Une nouvelle évaluation a été faite en 2015 pour l'immeuble « Montgolfier » et a conduit à modifier les inscriptions 2014 au bilan :

- Réestimation à la baisse de la valeur de l'immeuble pour (26 835) K€, contrepartie Capitaux propres
- Diminution de la valeur du terrain pour (53 883) K€, contrepartie Capitaux propres

Pas de nouvelle évaluation en 2020.

- **Au sein des centres régionaux**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par les Centres sont comptabilisés à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Le tableau ci-dessous présente la liste exhaustive des centres disposant de biens en propriété ou en dotation :

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG Cnam Ile de France	19 cour Blaise Pascal à Evry	Pédagogique	Propriétaire	
AG Cnam Rhône Alpes Auvergne	24 rue Robinson à St Etienne		Propriétaire	
AG Cnam Marseille	12 place des Abattoirs		Commodat	
AG CNAM Pays de Loire - Nantes	25 Boulevard Guy Mollet Hall A et B 44311 Nantes Cedex 3	Administratif et pédagogique	Commodat	7 974 K€
AG CNAM Pays de Loire - Angers	165 rue de la Barre 49008 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	3 255 K€

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG CNAM Pays de Loire - Angers Iforis	4 rue Georges Morel Campus Angevin 4904 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	659 K€
AG Cnam Guadeloupe	Immeuble campus de Fouillole Pointe à Pitre		Propriétaire	Valeur nette comptable = 0€
AG Cnam Champagne Ardennes	Rue des crayères, à Reims		Mise à disposition par l'université à titre gratuit pendant 30 ans	

3.3.3 Biens financés en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

5 centres comptabilisent une redevance de crédit-bail, le montant total de la redevance de crédit-bail du réseau Cnam s'élève à 67 K€

Au 31 décembre 2020, aucun montant de crédit-bail n'a fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, dans la mesure où l'endettement ne dépassait pas le seuil de 5% du total du passif.

3.3.4 Amortissement

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Bâtiments	50 ans
Constructions légères	20 ans
Mobilier	10 ans
Machines et matériels	5 à 10 ans

- Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'une comptabilisation par composant.
- Certains matériels spécifiques (laboratoires de recherche) sont amortis suivant l'appréciation du responsable de ce matériel en fonction du temps effectif et de l'intensité de l'utilisation.

3.3.5 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture devient inférieure à leur valeur brute.

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la clôture.

3.5 Evaluation des créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes (risque de non recouvrement, litige, etc.)

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7 Fonds propres

Les fonds propres du Réseau Cnam sont constitués par :

- les dotations et financements externes de l'actif en provenance de l'Etat,
- les fonds associatifs (yc. les dons et legs en capital),
- les réserves constituées par les résultats accumulés des exercices précédents,
- les financements externes de l'actif en provenance de tiers autres que l'Etat.

3.7.1 Dotation et financements externes de l'actif par l'Etat

Les actifs reçus en dotation n'ayant pas vocation à être renouvelés en tant que tels par le Cnam sont traités selon le régime dit « de la neutralisation », par le biais d'une reprise annuelle sur la dotation des annuités d'amortissement correspondantes. Ces dotations n'impactent donc pas le résultat, mais les fonds propres.

3.7.2 Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent la mise à disposition définitive de biens au profit des associations affiliées (apports, cotisations, etc.).

Les legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés ne sont pas présentés sur une ligne séparée et sont comptabilisés dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

3.7.3 Financements externes de l'actif autre que l'Etat

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement destinées à financer un bien inscrit à l'actif, et qui, selon toute vraisemblance, sera renouvelé par l'association à l'issue de sa durée de vie.

La reprise de la subvention qui finance une immobilisation amortissable est comptabilisée en résultat combiné au même rythme que l'amortissement pratiqué sur l'immobilisation qu'elle a financé et ce, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

Selon l'option offerte par le règlement CRC 99.02 sur les comptes combinés, les subventions d'investissement sont maintenues dans les fonds propres combinés.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme (subventions de fonctionnement)

Sont inscrites dans ce poste les subventions publiques reçues pour l'acquisition d'un actif, dont le renouvellement (à l'issue de sa durée de vie) n'est pas envisagé ou est assuré par le financeur initial.

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servi à financer.

Dans les comptes combinés les subventions de fonctionnement ont été reclassées dans les produits constatés d'avance.

3.7.4 Immobilisations mises à disposition de l'EPSCP

Font partie de cette catégorie les biens indiqués au paragraphe 3.3.2.

En application des instructions M9-3, n°06-007-M9 et de la directive de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, afin d'en informer les tiers, ces biens figurent dans les comptes d'actifs en contrepartie des comptes de passif « Financements Etat » qui figurent dans les fonds propres.

Au 31 décembre 2020, le Cnam a inscrit dans les fonds propres les biens immobiliers mis à sa disposition.

Au 31 décembre 2020, seul le centre Pays de la Loire a inscrit ces biens dans ses fonds propres.

3.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant, sont incertains.

Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.9 Engagements de retraite et avantages assimilés

Ces engagements correspondent aux droits à prestations de retraite et prestations assimilées, attribués aux salariés, en contrepartie des services rendus et créent pour l'établissement une obligation.

Pour le personnel d'Etat, aucun engagement n'est comptabilisé dans les comptes sociaux, celui-ci étant inscrit dans les comptes de l'Etat.

Pour le personnel de droit privé, le Réseau Cnam comptabilise l'engagement au passif du bilan. L'évaluation actuarielle de cet engagement au titre du régime d'indemnités d'ancienneté et de fin de carrière est effectuée selon une méthode conforme aux préconisations de la recommandation 2003 R01 du CNC, à savoir la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté.

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de retraite en fonction des centres du périmètre de combinaison sont :

	31/12/2020
Age de départ à la retraite	Entre 60 et 67 ans
Type de départ	Retraite à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales	38% à 48 % selon les CSP
Taux d'accroissement des salaires	Entre 1% et 2%
Taux de rotation	Entre 1% et 2%
Taux d'actualisation	Entre 0,77% et 2%

Sur les 20 centres combinés :

- 10 centres calculent et comptabilisent une provision d'indemnités de départ à la retraite,

- 4 centres calculent le montant de la provision d'indemnités de retraite mais ne la comptabilisent pas. Les provisions ont donc été comptabilisées dans les comptes combinés,
- 6 centres ne calculent et ne comptabilisent aucune provision d'indemnités de retraite ; pour ces centres, le poids de leurs effectifs dans le total combiné des effectifs est inférieur à 20%. Considéré comme non significatif, aucune provision les concernant n'a été comptabilisée dans les comptes combinés.

La provision d'indemnités de départ à la retraite couvre 625 personnes sur un effectif total du réseau Cnam de 2 435 (dont 1619 pour le centre Cnam Etablissement National non concerné par le dispositif).

3.10 Impôts et taxes

Les activités du Réseau Cnam ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés dès lors qu'aucune opération commerciale n'est réalisée.

L'impôt courant présent au compte de résultat concerne l'impôt sur les placements financiers.

Concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Réseau Cnam est assujéti redevable partiel, dans la mesure où une partie de son activité est exonérée, notamment :

- la formation initiale,
- la formation professionnelle continue,
- les activités regroupées dans les centres financiers de la Recherche qui ne se traduisent pas par des prestations de services ou livraison de bien à des tiers.

3.11 Opérations pluriannuelles

3.11.1 Chiffre d'affaires lié à des prestations de formation

Dans le cas de contrats qui portent sur la réalisation de prestation de formation et dont la période d'exécution est répartie au minimum sur deux exercices, il convient d'appliquer la méthode des produits constatés d'avance afin d'étaler ce produit sur les exercices intéressés.

Dans les EPSCP, cette technique présente un intérêt certain compte tenu du décalage qui existe entre l'année universitaire et l'exercice comptable (droits d'inscription, prestation de formation continue, etc.)

Cette méthode est l'application des principes d'indépendance des exercices et de correct rattachement des produits à l'exercice.

Concernant le Cnam, jusqu'en 2013 des clés de répartition ont été élaborées sur la base d'analyse des historiques pour répartir les produits entre deux exercices N/N+1.

Depuis 2014, des outils sont à disposition, et permettent d'appliquer cette méthode individuellement pour chacune des prestations de formation.

Concernant les Centres régionaux, des clés sont utilisées afin de comptabiliser ce chiffre d'affaires.

L'homogénéisation est un objectif à atteindre sur les prochains exercices.

3.11.2 Conventions et contrats de recherche

Le Cnam réalise des opérations de recherche faisant l'objet de financements externes régis par des contrats ou conventions de recherche.

Avant l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles », les conventions étaient gérées soit par la procédure de ressources affectées, soit au *pro rata temporis*.

Par la suite, les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par cette instruction : opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

La procédure de gestion des conventions pluriannuelles a été actualisée selon cette nouvelle réglementation.

3.12 Subventions

3.12.1 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit pour leur montant total à la date de notification, dans la mesure où les conditions suspensives sont levées.

Dès qu'une condition résolutoire semble ne pas pouvoir être respectée, une provision pour reversement de subvention est comptabilisée.

3.12.1 Subventions d'investissements

Suite à la réforme du plan comptable des associations, un changement de méthode comptable a été constaté e 2020 sur l'enregistrement des subventions d'investissements pour le centre Bretagne.

En effet, il est tenu compte à présent des reclassements concernant l'enregistrement de subventions d'investissements et des réaffectations de des nouveaux comptes comptables (report à nouveau ou subvention d'investissement).

4 Evénements significatifs

4.1 Evolution des activités du Réseau

4.1.1 La mission principale du Cnam

Les missions principales de Cnam sont :

- formation tout au long de la vie,
- recherche,
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Les centres du Cnam en région assurent en partie ou en totalité, selon les cas, les mêmes formations que le Cnam Paris établissement national, mais également des formations spécifiques créées localement.

Tous les centres se font les partenaires des politiques régionales et collaborent avec les acteurs locaux : entreprises, collectivités territoriales, rectorats, universités, agences pour l'emploi, centres d'information et d'orientation, cités des métiers, etc.

La structure en réseau du Cnam est relayée, à l'étranger, à travers l'offre de formation proposée par deux centres associés Liban et Maroc.

L'activité du centre Maroc est intégrée à 100% dans l'activité Cnam Etablissement National.

Le centre Liban est lié au Cnam Etablissement National par un partenariat, aucun lien de subordination n'existe.

4.2 Faits marquants

4.2.1 Contrôle de la cour des comptes depuis mai 2014

Depuis mai 2014, l'établissement fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes. Celui-ci comprend une

évaluation de la gestion et un contrôle juridictionnel des comptes. Le rapport sur la gestion de l'établissement a été produit en octobre 2015.

A la suite du réquisitoire du 8 décembre 2017 du Procureur général près de la Cour des comptes relatif aux comptes des exercices 2010 à 2013 du CNAM, la Cour dans son arrêt du 15 avril 2019 a décidé de constituer, Monsieur Julien Bovis, agent comptable qui a rendu les comptes des exercices précités, débiteur du CNAM pour un total de 55 524.26€.

Suite à une demande de M.Bovis, le conseil d'administration du CNAM, lors de sa séance du 25/06/2019, a voté pour la remise gracieuse des sommes pour lesquelles il a été constitué débiteur du CNAM à hauteur de 55 524.26€.

Le Ministère a accepté la remise gracieuse le 21 septembre 2020. L'action et la créance sont donc désormais éteintes.

4.2.2 Le renforcement des actions de recouvrement

L'amélioration du recouvrement constitue un élément fort de la politique de gestion de l'établissement et concerne l'ensemble des services qui doivent se mobiliser aux différentes étapes du processus de facturation. Cela est régulièrement rappelé et notamment au Conseil d'Administration.

4.2.3 Evènements postérieurs à la clôture

4.2.3.1 Liquidation du CNAM Corse

En date du 13 septembre 2021, un jugement d'ouverture de liquidation judiciaire a été lancé par le tribunal judiciaire de Bastia.

5 Périmètre de combinaison

5.1 Les fondements du périmètre de combinaison

Le Réseau Cnam présente des comptes combinés car il constitue un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital mais de la volonté de créer des liens financiers ainsi qu'élaborer des projets communs.

Le périmètre de combinaison est ainsi basé sur les conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux, qui désignent le Cnam comme entité combinante.

5.2 Centres non retenus dans le périmètre de combinaison

Deux centres n'ont pas été retenus dans le périmètre de combinaison au 31 décembre 2020 :

- le centre Midi Pyrénées Millau n'est pas géré par une AGCnam, mais par une association qui déploie des formations du Cnam parmi d'autres activités.
En conséquence il est exclu du périmètre de combinaison.
- l'activité du centre de Guyane a été arrêtée courant 2013. En conséquence, aucune convention n'a été signée et les états financiers de ce centre ne sont pas intégrés dans la combinaison.

5.3 Entités combinées

Au 31 décembre 2020, le Réseau Cnam se compose de 20 centres, tous combinés.

<i>Entités du périmètre de combinaison</i>	31/12/2020	31/12/2019
CNAM	Combiné	Combiné
NOUVELLE AQUITAINE	Combiné	Combiné
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Combiné	Combiné
NORMANDIE	Combiné	Combiné
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Combiné	Combiné
BRETAGNE	Combiné	Combiné
CENTRE	Combiné	Combiné
GRAND EST	Combiné	Combiné
CORSE	Combiné	Combiné
GUADELOUPE	Combiné	Combiné
ILE-DE-France	Combiné	Combiné
LA MARTINIQUE	Combiné	Combiné
LA REUNION	Combiné	Combiné
OCCITANIE	Combiné	Combiné
IPST TOULOUSE	Combiné	Combiné
HAUTS-DE-France	Combiné	Combiné
NOUVELLE CALEDONIE	Combiné	Combiné
PAYS DE LA LOIRE	Combiné	Combiné
POLYNESIE FRANCAISE	Combiné	Combiné
PACA	Combiné	Combiné

6 Notes sur les principaux postes du compte de résultat

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

6.1 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Inscriptions auditeurs	11 677	11 826
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, etc.)	17 980	15 653
Conventions partenariat régions/autres conventions	60 597	57 254
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses, etc.)	1 670	2 939
Chiffre d'affaires	91 924	87 672

6.2 Autres produits d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Subventions européennes, ANR, autres ministères	-	22
Subventions Collectivités territoriales/régions	18 272	22 466
Subventions Etat	117 895	119 950
Subventions Taxe d'apprentissage	371	488
Autres subventions d'exploitation	282	446
Autres produits	2 289	4 588
Transferts de charges d'exploitation	729	697
Autres produits d'exploitation	139 838	148 657

6.3 Achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Achats	(12 384)	(10 274)
Services extérieurs	(36 758)	(44 274)
Achats consommés	(49 142)	(54 548)

6.4 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	(110 266)	(109 479)
Charges sociales	(49 568)	(49 344)
Charges de personnel	(159 834)	(158 823)

6.5 Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Autres charges d'exploitation	(4 857)	(5 393)
Autres charges d'exploitation	(4 857)	(5 393)

6.6 Impôts et taxes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 643)	(2 729)
Autres impôts et taxes	(444)	(478)
Impôts et taxes	(3 087)	(3 207)

6.7 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements	(10 787)	(10 972)
Dotations et reprises aux provisions	1 145	2 015
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	(9 642)	(8 957)

6.8 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Gains de change	6	3
Produit net de cession des valeurs mobilières de placement	-	1
Autres produits financiers	20	44
Produits financiers	29	48
Dotation aux provisions et amortissements financiers	-	(3)
Intérêts et charges assimilées	(35)	(49)
Pertes de change	(4)	(7)
Charges financières	(39)	(59)
Résultat financier	(10)	(11)

6.9 Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels	1 863	1 755
Charges exceptionnelles	(1 167)	(842)
Résultat exceptionnel	696	913

7 Notes sur les principaux postes du bilan

7.1 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes	11 092	993	(50)	-	12 035
Frais de recherches et développement	83	-	-	-	83
Concessions, brevets et droits similaires	244	21	(1)	-	264
Logiciels	10 390	478	(38)	75	10 905
Autres immobilisations incorporelles	208	-	(11)	-	197
Immobilisations incorporelles en cours	167	494	-	(75)	586
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Amortissements	(9 592)	(765)	50	-	(10 307)
Autres immobilisations incorporelles	(391)	-	11	-	(380)
Frais de recherches et développement	(18)	(25)	-	-	(43)
Concessions, brevets et droits similaires	(201)	(27)	1	-	(227)
Logiciels	(8 982)	(713)	38	-	(9 657)
Valeurs nettes	1 500	228	-	-	1 728

7.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes	385 432	11 762	(337)	(265)	396 592
Terrains et agencements	124 350	46	(15)	-	124 381
Constructions	209 694	1 325	(18)	1 497	212 498
Installations techniques	16 768	1 070	(57)	(265)	17 516
Autres immobilisations corporelles	32 645	3 516	(247)	184	36 098
Immobilisations corporelles en cours	1 611	5 628	-	(1 681)	5 558
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	43	177	-	-	220
Immobilisations corporelles en crédit-bail	321	-	-	-	321
Amortissements	(100 724)	(10 017)	327	83	(110 331)
Terrains	(1 395)	(52)	10	-	(1 437)
Constructions	(62 426)	(6 231)	18	-	(68 639)
Installations techniques	(14 842)	(1 189)	60	83	(15 888)
Autres immobilisations corporelles	(22 061)	(2 545)	239	-	(24 367)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en crédit-bail	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	284 708	1 745	(10)	(182)	286 261

7.3 Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes	826	6	(307)	-	-	525
Titres de participation	28	-	-	-	-	28
Autres titres immobilisés	39	-	-	-	-	39
Prêts, cautionnements et autres créances	759	6	(307)	-	-	458
Provisions	(3)	(63)	66	-	-	-
Dépréciations des prêts, cautionnements et autres créances	(3)	(63)	66	-	-	-
Valeurs nettes	823	(57)	(241)	-	-	525

7.4 Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs brutes	7	4
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	7	4
Provisions	-	-
Dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-	-
Valeurs nettes	7	4

7.5 Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs brutes	68 050	-	-	68 050	50 563
Provisions pour dépréciation	(11 606)	-	-	(11 606)	(9 152)
Valeurs nettes	56 444	-	-	56 444	41 411

7.6 Autres créances et comptes de régularisation - actif

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs brutes	27 215	17	1	27 233	19 653
Créances sociales et fiscales	23 965	17	1	23 983	17 922
Débiteurs divers	66	-	-	66	57
Charges constatées d'avance	3 183	-	-	3 183	1 674
Provisions	(509)	-	-	(509)	(717)
Autres créances	(509)	-	-	(509)	(717)
Valeurs nettes	26 706	17	1	26 724	18 936

7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	4 886	3 123
Disponibilités	69 485	71 005
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	74 371	74 128

7.8 Financements Etat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2020	31/12/2019
Financements Etat - Cnam Paris	260 904	262 694
Financements Etat - Comodat	-	-
Financements Etat	260 904	262 694

7.9 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2020
Provisions pour litiges	794	383	(130)	-	1 047
Provisions pour pensions et retraites	1 793	191	(109)	-	1 875
Autres provisions pour risques et charges	6 700	519	(310)	141	7 050
Provisions pour risques et charges	9 287	1 093	(549)	141	9 972

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux provisions pour vacation d'enseignement, congés payés et pour perte d'emploi.

7.10 Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès d'établissements de crédit	301	3 564	469	4 334	2 301
Dettes financières diverses	11	140	-	151	42
Concours bancaires courants	1 723	-	-	1 723	264
Dettes financières liées au crédit-bail	9	-	(268)	(259)	(296)
Emprunts et dettes financières	2 044	3 704	201	5 949	2 311

7.11 Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	8 848	251	-	9 099	6 215
Factures non parvenues	10 774	13	-	10 787	9 239
Fournisseurs et comptes rattachés	19 622	264	-	19 886	15 454

7.12 Autres dettes et comptes de régularisation - passif

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	19 704	131	-	19 835	17 217
Dettes sur immobilisations	268	-	-	268	82
Produits constatés d'avance	25 777	-	-	25 777	22 199
Autres dettes	17 781	306	-	18 087	14 347
Autres dettes et comptes de régularisation	63 530	437	-	63 968	53 845

7.13 Engagements hors bilan

7.13.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes correspondant à l'audit des comptes sociaux inscrits au compte de résultat combiné du Réseau Cnam s'élève à 283 K€ au 31 décembre 2020 contre 287 K€ au 31 décembre 2019.

7.13.2 Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés pour l'ensemble des salariés au titre du DIF s'élève à 52 988 heures.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF a été substitué par le Compte Professionnel de Formation (CPF). Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

7.13.3 Répartition des effectifs permanents

	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	1 302	1 352
Agents de maîtrise et techniciens	539	520
Employés	586	655
Ouvriers	-	6
Effectif total du CNAM	2 427	2 533
Personnel mis à la disposition de l'établissement	1 655	2 199
Effectif total du CNAM, incluant le personnel mis à disposition	4 082	4 732

Les effectifs déclarés, hors personnel mis à disposition de l'établissement, au 31 décembre 2020 sont en baisse de 106 personnes.

7.13.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas disponible

7.13.5 Nantissement d'obligations cotées de sociétés commerciales

Le CNAM Ile-de-France a inscrit en nantissement des obligations cotées pour un montant de 232 K€.

7.13.6 Hypothèque immobilière

Le RCA de l'AGCNAM Nouvelle Aquitaine fait apparaître une hypothèque immobilière et un privilège du prêteur de deniers pour 410 K€.

Le RCA de l'AGCNAM Pays de Loire fait apparaître une hypothèque immobilière et un privilège du prêteur de deniers pour 800 K€.

8 Informations détaillées par centre au 31 décembre 2020

Les tableaux suivants présentent le contributif de chaque Centre au compte de résultat et au bilan, ainsi que l'impact des éliminations des opérations inter-centres au 31 décembre 2020.

8.1 Détail du chiffre d'affaires par centre

<i>En milliers d'euros</i>	ALSACE	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
Social												
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	100	-	-	-	-
Inscriptions auditeurs	-	-	358	-	8 686	-	-	589	-	270	-	331
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	211	477	164	2 966	-	-	419	-	369	3 703	223
Conventions partenariat régions/autres conventions	-	4 179	1 266	1 733	352	30 412	-	770	177	859	1 637	917
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses,...)	-	92	-	-	-	1 068	-	140	-	-	1 045	47
Subventions Collectivités territoriales/region	-	2 124	1 465	1 162	2 343	-	-	222	640	967	2 006	328
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	117 895	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	1	-	-	69	2 936	-	-	-	5	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	6	46	6	146	-	-	8	98	29	60	25
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	-	6 613	3 612	3 065	14 562	152 311	-	2 148	915	2 524	8 451	1 871

<i>En milliers d'euros</i>	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2020
Social											
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100
Inscriptions auditeurs	1 081	-	-	1 159	-	-	-	589	196	(1 582)	11 677
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	1 195	-	-	872	7 890	-	-	103	(612)	17 980
Conventions partenariat régions/autres conventions	244	-	2 404	2 401	12 022	3	454	3 236	199	(2 668)	60 597
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses,...)	-	-	-	-	253	-	-	-	28	(1 003)	1 670
Subventions Collectivités territoriales/region	260	845	216	2 484	1 540	1 222	-	59	1 065	(676)	18 272
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	320	-	-	26	-	-	371
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	282	-	-	-	118 177
Autres produits	1	-	-	1	44	28	10	-	-	(806)	2 289
Transferts de charges d'exploitation	114	-	5	25	122	1	-	38	-	-	729
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	1 700	2 040	2 625	6 070	15 173	9 144	746	3 948	1 591	(7 347)	231 762

8.2 Compte de résultat par centre

Tableau ½

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE	MARTINIQUE
Chiffre d'affaires	4 482	2 101	1 897	12 004	31 480	-	1 918	177	1 498	6 385	1 518	1 325
Autres produits d'exploitation	2 131	1 511	1 168	2 558	120 831	-	230	738	1 026	2 066	353	375
Produits d'exploitation	6 613	3 612	3 065	14 562	152 311	-	2 148	915	2 524	8 451	1 871	1 700
Achats et charges externes	(2 400)	(1 299)	(889)	(4 570)	(25 031)	-	(482)	(222)	(774)	(3 826)	(975)	(115)
Charges de personnel	(3 789)	(1 995)	(1 834)	(8 342)	(111 974)	-	(993)	(510)	(1 967)	(2 912)	(747)	(979)
Autres charges d'exploitation	823	(309)	(59)	(583)	(5 704)	(11)	(104)	(306)	20	(1 238)	57	(67)
Impôts et taxes	(41)	(41)	(42)	(132)	(2 314)	-	(6)	(3)	(21)	(107)	(9)	(7)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(17)	(204)	(95)	(1 655)	(5 566)	-	(35)	147	(8)	(454)	88	(140)
Charges d'exploitation	(5 424)	(3 848)	(2 919)	(15 282)	(150 589)	(11)	(1 620)	(894)	(2 750)	(8 537)	(1 586)	(1 308)
Résultat d'exploitation	1 189	(236)	146	(720)	1 722	(11)	528	21	(226)	(86)	285	392
Produits financiers	1	2	1	-	11	-	2	-	-	1	-	-
Charges financières	(4)	-	-	(1)	(4)	-	-	-	-	(2)	-	-
Reprises financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat financier	(3)	2	1	(1)	7	-	2	-	-	(1)	-	-
Résultat courant	1 186	(234)	147	(721)	1 729	(11)	530	21	(226)	(87)	285	392
Produits exceptionnels	3	322	-	323	-	-	3	180	10	459	6	64
Charges exceptionnelles	-	(369)	-	(37)	-	-	-	(173)	-	-	(28)	(120)
Résultat exceptionnel	3	(47)	-	286	-	-	3	7	10	459	(22)	(56)
Résultat avant impôt	1 189	(281)	147	(435)	1 729	(11)	533	28	(216)	372	263	336
Impôts sur le résultat	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(2)	-	-
Résultat net de l'ensemble combiné	1 188	(281)	147	(436)	1 729	(11)	533	28	(216)	370	263	336

Compte de résultat par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	NORD PAS DE CALAIS	PACA	POITOU CHARENTE	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2020
Chiffre d'affaires	1 195	2 404	-	3 560	-	13 147	7 893	454	3 825	526	(5 865)	91 924
Autres produits d'exploitation	845	221	-	2 510	-	2 026	1 251	292	123	1 065	(1 482)	139 838
Produits d'exploitation	2 040	2 625	-	6 070	-	15 173	9 144	746	3 948	1 591	(7 347)	231 762
Achats et charges externes	(273)	(940)	-	(2 248)	-	(4 198)	(2 569)	(93)	(1 154)	(694)	3 610	(49 142)
Charges de personnel	(1 267)	(1 538)	-	(2 934)	-	(10 256)	(4 337)	(427)	(2 114)	(919)	-	(159 834)
Autres charges d'exploitation	(493)	(5)	-	(15)	-	(231)	(58)	(207)	21	(125)	3 737	(4 857)
Impôts et taxes	(17)	(14)	-	(41)	-	(144)	(94)	(14)	(25)	(15)	-	(3 087)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(104)	(27)	-	(47)	-	(615)	(506)	(16)	(375)	(13)	-	(9 642)
Charges d'exploitation	(2 154)	(2 524)	-	(5 285)	-	(15 444)	(7 564)	(757)	(3 647)	(1 766)	7 347	(226 562)
Résultat d'exploitation	(114)	101	-	785	-	(271)	1 580	(11)	301	(175)	-	5 200
Produits financiers	-	5	-	1	-	1	-	-	-	1	-	26
Charges financières	-	-	-	-	-	(21)	(7)	-	-	-	-	(39)
Reprises financières	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
Résultat financier	-	5	-	1	-	(20)	(7)	-	3	1	-	(10)
Résultat courant	(114)	106	-	786	-	(291)	1 573	(11)	304	(174)	-	5 190
Produits exceptionnels	-	9	-	40	-	387	3	-	17	37	-	1 863
Charges exceptionnelles	(2)	(8)	-	(381)	-	(2)	-	-	(9)	(38)	-	(1 167)
Résultat exceptionnel	(2)	1	-	(341)	-	385	3	-	8	(1)	-	696
Résultat avant impôt	(116)	107	-	445	-	94	1 576	(11)	312	(175)	-	5 886
Impôts sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)
Résultat net de l'ensemble combiné	(116)	107	-	445	-	94	1 576	(11)	312	(175)	-	5 882

Bilan par centre

Tableau 1/2

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	8	141	-	192	1 193	-	1	1	4	9	-
Immobilisations corporelles	1 174	393	11	1 072	277 227	2	19	36	53	781	50
Immobilisations financières	4	39	1	30	670	1	40	-	12	43	26
Actif immobilisé	1 186	573	12	1 294	279 090	3	60	37	69	833	76
Stocks et en-cours	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	3 276	1 885	1 357	11 052	23 884	65	1 191	215	945	324	668
Autres créances et comptes de régularisation - actif	1 529	795	644	802	10 845	493	83	340	1 050	74	317
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	2	-	4 719	-
Disponibilités	1 419	2 124	521	1 837	46 200	144	2 309	171	652	1 169	249
Actif circulant	6 224	4 811	2 522	13 691	80 929	702	3 583	728	2 647	6 286	1 234
TOTAL ACTIF	7 410	5 384	2 534	14 985	360 019	705	3 643	765	2 716	7 119	1 310
Financements Etat	-	-	-	-	260 904	-	-	-	-	-	-
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	1 759	-	180	1 169	-	4	-	72	741	761	500
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - CNAM Paris	-	-	-	-	11 276	-	-	-	-	-	-
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	(24)	696	-	5	-	-	6	143	-	-	28
Fonds Propres	1 735	696	180	1 174	272 180	4	6	215	741	761	528
Réserves de combinaison	1 812	2 018	889	4 517	39 300	173	2 128	(106)	(457)	1 476	(1 023)
Résultat	1 188	(281)	147	(436)	1 729	(11)	533	28	(216)	370	263
Total Fonds Propres et réserves	4 735	2 433	1 216	5 255	313 209	166	2 667	137	68	2 607	(232)
Total Capitaux Propres	4 735	2 433	1 216	5 255	313 209	166	2 667	137	68	2 607	(232)
Provisions pour risques et charges	88	102	14	537	5 674	9	-	-	63	885	173
Emprunts et dettes financières	373	-	-	1 266	1 751	-	(12)	49	(8)	131	170
Fournisseurs et comptes rattachés	1 629	975	620	3 179	4 018	86	360	392	1 182	2 413	1 024
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	585	1 874	684	4 748	35 367	444	628	187	1 411	1 083	175
Total Dettes	2 587	2 849	1 304	9 193	41 136	530	976	628	2 585	3 627	1 369
TOTAL PASSIF	7 410	5 384	2 534	14 985	360 019	705	3 643	765	2 716	7 119	1 310

Bilan par centre

Tableau 2/2

MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	NORD PAS DE CALAIS	PACA	POITOU CHARENTE	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2020	31/12/2019
Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net		Net	Net
2	12	12	-	1	-	111	28	-	8	5	-	1 728	1 500
13	313	86	-	149	-	4 197	387	30	153	115	-	286 261	284 708
-	-	20	-	4	-	8	9	-	38	-	(420)	525	823
15	325	118	-	154	-	4 316	424	30	199	120	(420)	288 514	287 031
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	4
631	1 847	2 142	-	2 792	-	5 415	3 698	314	2 041	279	(6 033)	57 988	41 410
770	607	20	-	1 211	-	664	4 961	638	71	1 012	(202)	26 724	18 936
165	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 886	3 123
1 451	-	1 138	-	3 600	-	2 516	538	-	1 422	481	-	67 941	71 005
3 017	2 454	3 300	-	7 603	-	8 595	9 197	952	3 534	1 772	(6 235)	157 546	134 479
3 032	2 779	3 418	-	7 757	-	12 911	9 621	982	3 733	1 892	(6 655)	446 060	421 510
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	260 904	262 694
140	-	-	-	-	-	1 913	1 825	-	1 539	-	-	10 602	11 814
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 276	11 410
119	-	-	-	345	-	(961)	(72)	(10)	-	26	-	301	(377)
259	-	-	-	345	-	952	1 753	(10)	1 539	26	-	283 083	285 541
1 211	2 129	1 210	-	2 968	-	(987)	74	458	(1 093)	623	-	57 320	48 780
336	(116)	107	-	445	-	94	1 576	(11)	312	(175)	-	5 882	6 292
1 806	2 013	1 317	-	3 758	-	59	3 403	437	758	474	-	346 285	340 613
1 806	2 013	1 317	-	3 758	-	59	3 403	437	758	474	-	346 285	340 613
285	-	216	-	81	-	1 084	413	-	237	111	-	9 972	9 287
277	-	-	-	-	-	1 791	330	-	250	1	(420)	5 949	2 311
312	603	127	-	1 897	-	2 915	1 575	307	1 373	71	(5 172)	19 886	15 454
352	163	1 758	-	2 021	-	7 062	3 900	238	1 115	1 235	(1 063)	63 968	53 845
941	766	1 885	-	3 918	-	11 768	5 805	545	2 738	1 307	(6 655)	89 803	71 610
3 032	2 779	3 418	-	7 757	-	12 911	9 621	982	3 733	1 892	(6 655)	446 060	421 510